

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

EMPLACEMENT POUR UN FOOD TRUCK

La sixième édition du salon/festival de jeux, Verdun Joystick Players, aura lieu le vendredi 10 avril 2020 de 14h à 20h, samedi 11 avril 2020 de 10h à 23h et dimanche 12 avril 2020 de 10h00 à 18h00.

Attirant près de 5000 personnes sur les 3 jours, les organisateurs souhaitent offrir des services de restauration sur place au public et créer un lien festif entre les salles Cassin et Vannier qui accueillent les stands de jeux. Ainsi 50 m linéaire peut être dédié au Food Truck, espace situé entre les deux salles.

Par application des articles L 2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et de l'ordonnance n° 2017-0562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques. La Ville de Verdun met en concurrence les candidats potentiels et procèdera à une sélection des offres conformément aux dispositions ci-dessous mentionnées.

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté délivré à titre personnel ;

L'occupation est temporaire, précaire et révocable.

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'OCCUPATION

Espace de restauration :

Afin de créer un service de restauration au public lors de la manifestation Verdun Joystick Players, **la Ville de Verdun souhaite retenir 1 commerçant** (Food truck) dans la catégorie suivante :

- 1 camion de restauration type burgers, sandwiches, boissons sans alcool,

Le commerçant bénéficiera

- d'un espace vaste (environ 16 x16 m) lui permettant d'installer du mobilier de terrasse à côté de son camion
- d'une capacité de public de 1500 à 2000 personnes/j
- d'un branchement électrique
- d'une surveillance la nuit

CRITERES DE CHOIX

Le critère retenu pour l'appréciation des offres pour le Food truck est :

- Montant de la redevance proposée pour les 3 jours, qui ne saurait être inférieure à 45 €.
- Utilisation de matériaux recyclables, bannissant tous plastiques.

Le pouvoir adjudicateur analyse les candidatures en tenant compte des critères ci-dessus et établit le classement des offres.

Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu la meilleure note.

Jusqu'à l'acceptation ferme d'une candidature, formulée par un arrêté d'occupation du domaine public, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'annuler le processus d'attribution de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout sans que le candidat puisse demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

COMPOSITION DU DOSSIER A REMETTRE

- Courrier de candidature (avec offre de redevance)
- Carte d'identité
- Extrait de casier judiciaire
- Extrait Kbis de moins de trois mois,
- Pour les débitants de boisson : Copie de la licence au nom du propriétaire ou de l'exploitant du fonds de commerce,
- Assurance responsabilité civile et professionnelle
- Descriptif de l'aménagement des installations (photos ou plan)
- Tout document jugé utile à la candidature.

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

Date et heure limite de réception des offres : **le vendredi 21 février 2020 à 12h00**

Les candidats transmettent leur dossier sous pli cacheté, ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres et ce, à l'adresse suivante :

Ville de Verdun

Service Juridique

Mise en concurrence Verdun Joystick Players

11 rue du Président Poincaré

CS 80719

55107 VERDUN Cedex

Ou par voie électronique à l'adresse suivante :

grp-juridique@grandverdun.fr

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu.

Les candidatures seront examinées par le service organisateur de la fête et validées par le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

La Ville de Verdun sélectionnera le candidat qui proposera la candidature la mieux disante.

En tout état de cause, chaque candidat recevra une réponse écrite.